

COMPTE-RENDU
ATELIER : GESTION DE L'EAU – ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS

Le 19/01/2018 à la Mairie de Cabara

Présents : * BLANCHARD Adeline
 * LARRIA Joëlle
 * BOUSQUET Michèle
 * CHORON Dominique
 * BAUDRY Emmanuelle

et Messieurs les Maires de Cabara et Saint Aubin de Branne : M. Thierry BLANC et Pascal LABRO.

I – Plan de désherbage sur les 2 communes.

Comme il a été dit les fois précédentes un « plan de désherbage et de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires par la modification des techniques de désherbage dans les espaces communaux » existe déjà dans la commune de Saint Aubin de Branne.

Monsieur le Maire, Pascal LABRO a transmis un exemplaire papier dans un premier temps et un exemplaire informatique à tous les membres de l'atelier.

L'objectif de notre atelier est de créer un plan sur la commune de Cabara.

Il est souhaitable de revoir de temps en temps le plan mis en place pour vérifier que les solutions retenues donnent le résultat escompté. Tout en gardant en tête l'objectif premier qui est la diminution des produits phytosanitaires, il est important d'analyser les contraintes ou difficultés de la mise en action afin de faire évoluer les solutions.

Pour exemple, Saint Aubin avait prévu de faire du désherbage avec un désherbeur thermique, or cet outil n'est absolument pas adapté à un travail communal qui augmente en de trop grande proportion le temps de travail de l'employé municipal pour le traitement d'une même parcelle. Il en serait d'ailleurs de même avec un désherbeur vapeur. Ces outils étant plus appropriés à un usage personnel pour une surface plus réduite.

A retenir pour l'élaboration d'un plan :

- lister les zones actuelles désherbées
- déterminer les sols de ces zones (imperméables ou perméables) qui permet de déterminer le transfert rapide ou pas des traitements vers un point d'eau
- détection des endroits sensibles (écoles, lotissements, jardin public).
Projet de jardin sur Cabara : l'accessibilité à ce jardin sera faite de telle façon, notamment avec la mise en place de film anti repousse d'herbe, que le désherbage soit inutile.
- mise en place de solutions (traitement avec produits les plus propres possible, paillage, tonte avec tondeuse et/ou rotofil, action ponctuelle de bénévoles pour de la taille ou tonte manuelle).

En conclusion Messieurs les Maires des 2 communes sont tout à fait d'accord de communiquer les informations nécessaires pour que les membres de l'atelier puissent apporter leur aide à faire évoluer le plan existant de Saint Aubin et à la création de celui de Cabara.

II – Création d'un jardin partagé (Saint Aubin/Cabara).

Rappel (sur précédent compte-rendu) :

« On entend par jardins partagés les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public».

A partir de cette définition de base nous pourrions au sein de notre atelier :

- Définir ce que pourrait être un jardin partagé de Cabara/Saint Aubin (Comment nous l'imaginons, comment l'exploiter, comment utiliser les récoltes etc.....)
- En faire une synthèse sous forme d'une affichette la plus attractive possible que nous pourrions transmettre aux habitants des deux communes par le biais des gazettes ou newsletters communales...avec possibilité de retour nous permettant : 1 - de quantifier l'intérêt de la population de nos deux communes pour ce projet et de 2 – quantifier approximativement le nombre de personnes susceptibles de participer au projet.

La création de l'affichette à transmettre à la population des deux communes est retenue.

Les deux maires nous aideront à la transmettre au plus grand nombre possible avec la création d'un moyen de retour pour nous permettre d'analyser le réel intérêt de la population pour ce projet.

Pour que ce projet aboutisse il est important d'expliquer le plus clairement possible le pourquoi et le comment de ce jardin afin qu'il devienne un lieu de rencontre et de partage agréable de nos 2 petites communes.

Afin de démarrer ces 2 projets, il semble nécessaire de créer 2 équipes de travail au moins pour la mise en place d'un plan d'actions.

Je vous propose donc de vous inscrire dans l'une ou l'autre des 2 équipes :

Equipe 1 : Plan de désherbage

Equipe 2 : Jardin partagé.

Avec les réponses que vous voudrez bien me faire parvenir, je ferai un récapitulatif pour que tous connaissent la composition des équipes.

Rappel des membres de l'Atelier

Pour info. : Mme Simone BRU a souhaité se désengager de cet atelier.

A ce jour, l'atelier compte donc 8 membres :

- BONAGLIA Alexandra
- DELBURG Alain
- BLANCHARD Adeline
- PISONI Clotilde
- LARRIA Joëlle
- GRUMEL Véronique
- BOUSQUET Michèle
- BAUDRY Emmanuelle

Il n'est pas prévu de faire d'autre réunion avant la prochaine réunion du Forum du 2 Février.